



COMMUNE D'ESTERRE (HAUTES-PYRENEES)

PLAN LOCAL D'URBANISME



Projet de P.L.U. arrêté le 28/07/2025
Enquête publique du 15/12/2025 au 15/01/2026
P.L.U. approuvé le 05/03/2026

Pour ce dossier, la collectivité a été accompagnée par le groupement :



**TERRITOIRE D'AVENIR ET
DEVELOPPEMENT DURABLE**
35bis, rue de Guindalos 64110 Jurançon
tél. : +33(0)6 73 36 25 73
mail : amandine.raymond@tadd.fr
SIRET 504 648 528 00033



ASUP
SOLS & URBANISME

12, rue de l'église
65 690 Angos
☎ +33(0)9 65 00 57 23
✉ asup@asup-territoires.com
<https://asup-territoires.com>



Pyrénées Cartographie

3 Rue de la fontaine
de Crastes - 65200 Asté

Tél : 05.62.91.46.86
Mobile : 06.72.78.91.55
guillaume.arlandes@pyrcarto.fr
<http://www.pyrcarto.com>

PLU d'ESTERRE

Composition du dossier d'approbation

PROCEDURE

RAPPORT :

- Rapport 1 : Rapport de Présentation
- Rapport 2 : Résumé Non Technique (RNT)

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

REGLEMENT

- Règlement graphique
- Règlement écrit
- Prescriptions

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP)

ANNEXES

HORS STANDARDS :

- Pièces relatives à l'enquête publique
- Avis des Personnes Publiques Associées (PPA)
- Rapport du Commissaire Enquêteur